

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1365 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES ETAT

n° 1365

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 novembre 1963

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1963

Date du numéro

30 novembre 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 2e classe Abdallah Ali, mle 2746, de la 4e Cie de Milice à Damerdjog, est licencié pour raison disciplinaire pour compter du 6 novembre 1963. L'intéressé, qui totalise 1 an 3 mois 25 jours de services effectifs dans la Milice de la Côte Française des Somalis, étant licencié pour raison disciplinaire, ne peut prétendre à aucune indemnité.